

pointe de javelot en bois de chêne, recueillie dans les dragages de l'Oise près le Confluent. Cette pointe est du type dit à *pédoncule* avec épaulements légèrement retroussés.

C'est le premier exemple connu d'une pointe de flèche en bois de l'époque néolithique, mais M. de Mortillet a signalé un poignard en bois d'if et un ciseau de même essence ou de sapin. S'appuyant sur l'exemple de peuplades sauvages contemporaines, M. Plessier indique les raisons qui le portent à admettre l'existence des pointes de flèches et de javelots en bois et ajoute que si on n'en a pas encore signalé, c'est parce que le bois conservé jusqu'à nos jours dans l'eau ou dans la terre s'altère presque immédiatement, après sa découverte.

Il termine par des détails sur les moyens à employer pour conserver les objets en bois découverts dans les fouilles.

M. Coudret donne lecture d'une inscription funéraire de 1674, qui existait dans l'église des Cordeliers et dont le texte est relevé dans un acte notarié de 1679. Il pense que l'acte de décès n'ayant pas été dressé ou ayant été perdu, l'inscription fut relevée pour en tenir lieu et être constatée par acte authentique.

M. de Marsy analyse les mémoires de Jean Maillefer, marchand de soie et bourgeois de Reims, d'après la publication qui vient d'en être faite par M. Henri Jadart. Né en 1611, mort en 1683, Maillefer a occupé un rang important dans sa ville natale ; il a reçu dans sa maison Anne d'Autriche lors du sacre de Louis XIV, et M. de Marsy pense que les détails qu'il donne sur les conditions de la vie en province au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle offrent la plus grande analogie avec ceux que l'on pourrait recueillir sur notre ville pour la même époque.

Pour extrait : MARSY.